

INETUM

Société par actions simplifiée au capital de 135.997.752 euros
Siège social : 7 rue Touzet Gaillard 93400 Saint-Ouen-Sur-Seine
385 365 713 R.C.S. Bobigny.
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 JUIN 2026

Le dix-huit juin deux mille vingt-six, au siège social,

La société GRANITE FRANCE BIDCO, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 7 rue Touzet Gaillard – 93400 Saint-Ouen sur Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 903 013 084, représentée par son Président M. Jacques POMMERAUD,

Agissant aux présentes en qualité d'Associé Unique,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Inventaire des valeurs actives et passives de la Société ;
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Projet des décisions soumises à l'Associé Unique.

Après avoir constaté que le cabinet ERNST & YOUNG et Autres, Commissaire aux comptes, a été dûment informé des présentes décisions par lettre recommandée avec accusé de réception du 15 juin 2026,

Après avoir constaté que Messieurs Vincent BRACCHETTI et Richard MONTTOIRE, représentants du CSEC ont été dûment informés des présentes décisions par email du 15 juin 2026,

A pris les décisions suivantes portant sur :

- Lecture du rapport de gestion du Président ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président et au Directeur Général ;
- Approbation des éventuelles dépenses non fiscalement déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Examen des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

(APPROBATION DES COMPTES ET QUITUS AU PRESIDENT ET AU DIRECTEUR GENERAL)

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique donne en conséquence quitus entier et sans réserve de sa gestion au Président ainsi qu'au Directeur Général en fonction au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION (AFFECTATION DU RESULTAT)

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et après avoir constaté que la réserve légale atteint 10% du capital social, constate que les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 font apparaître un bénéfice de 24 071 024,11 euros et décide de l'affecter comme suit :

- **Au poste « Autres réserves » : 24 071 024,11 euros**

Le poste « Autres réserve » est ainsi porté de 295 818 341,43 euros à 319 889 365,54 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, l'Associé Unique constate que les comptes de l'exercice écoulé enregistrent 1 336 556 euros correspondant à des amortissements non déductibles fiscalement.

TROISIEME DECISION (ETAT DES CONVENTIONS REGLEMENTEES)

L'Associé Unique prend acte de l'absence de conventions réglementées conclues au cours de l'exercice.

QUATRIEME DECISION (RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES)

L'Associé Unique constate que le mandat du cabinet ERNST & YOUNG ET AUTRES en qualité de Commissaire aux comptes titulaire prend fin à l'issue des présentes et après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, décide de renouveler en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031, le cabinet ERNST & YOUNG ET AUTRES situé 1-2 place des Saisons, Paris La défense 1, 92400 Courbevoie et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 438 476 913.

CINQUIEME DECISION (POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES)

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au Président au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'effectuer les formalités prévues par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée Unique.

Signed by:

Jacques Pommeraud

FD394CF054FD47F...

L'Associée Unique
GRANITE FRANCE BIDCO
Représentée par Jacques POMMERAUD



Inetum

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Inetum

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Inetum,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Inetum relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

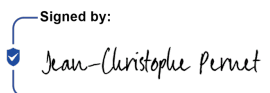
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 17 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Signed by:
A blue ink signature of Jean-Christophe Pernet, written in a cursive style, enclosed in a blue rectangular box with a checkmark icon on the left side.

Jean-Christophe Pernet

Comptes sociaux Annuels 31/12/2025

1. COMPTES SOCIAUX ANNUELS

1.1 Bilan

BILAN - Actif (en milliers d'euros)				
	2025			2024
	Montant Brut	Amortiss. Et Dépréc.	Montant Net	Montant Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement	437	-437	0	0
Frais de développement	21 029	-16 898	4 131	7 831
Concessions, brevets et droits similaires	78 944	-49 470	29 473	34 956
Fonds commercial	208 731	-23 145	185 586	169 258
Autres immobilisations incorporelles	830	0	830	1 030
En-cours, Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORP	309 970	-89 950	220 020	213 075
Terrains	0		0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	11 943	-11 515	428	1 922
Autres immobilisations corporelles	39 440	-28 052	11 389	13 779
Immobilisations corporelles en cours	1	0	1	8
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPO	51 385	-39 567	11 818	15 708
Participations	402 485	-7 374	395 111	401 867
Créances rattachées à des participat	194 394	-19 650	174 744	197 208
Titres immobilisés de l'activité de port	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	21 910	0	21 910	20 105
Autres immobilisations financières	6 551	0	6 551	4 493
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANC	625 340	-27 024	598 315	623 674
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	986 694	-156 541	830 153	852 458
Matières premières, approvisionnement	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	281	-62	219	474
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	281	-62	219	474
Avances et acomptes versés sur cor	1 028	0	1 028	776
Clients et comptes rattachés	164 113	-18 109	146 004	179 737
Autres créances	85 660	-617	85 043	149 104
Charges constatées d'avance	14 452	0	14 452	14 929
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL CREANCES	265 253	-18 726	246 527	344 546
Valeurs mobilières de placement	31	0	31	141 918
dont actions propres:	0	0	0	0
Instruments financiers à termes et jet	0	0	0	0
Disponibilités	50 986	0	50 986	14 953
TOTAL DISPONIBILITES	51 017	0	51 017	156 872
TOTAL ACTIF CIRCULANT	316 550	-18 788	297 763	501 890
Frais d'émission d'emprunt à étaler	0	0	0	0
Prime de remboursement des obligati	0	0	0	0
Ecart de conversion actif	307	0	307	410
TOTAL GENERAL ACTIF	1 303 552	-175 329	1 128 223	1 354 758

BILAN - Passif (en milliers d'euros)		
	2025	2024
	Montant Net	Montant Net
Capital social ou individuel	135 998	135 998
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	71 094	71 094
Ecart de réévaluation	0	0
dont écart d'équivalence	0	0
Réserve légale	13 600	13 470
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	295 818	0
Report à nouveau	0	57 686
Résultat de l'exercice	24 071	238 262
Subventions d'investissement	0	14
Provisions réglementées	34 522	43 498
TOTAL CAPITAUX PROPRES	575 102	560 022
Provisions pour risques	17 048	19 921
Provisions pour charges		
TOTAL PROV. RISQUES ET CHARGES	17 048	19 921
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37 496	190
Emprunts et dettes financières divers	171 743	379 612
Instruments financiers à termes	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 119	5 071
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 732	106 903
Dettes fiscales et sociales	158 885	183 278
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 203	15 992
Autres dettes	11 304	9 309
Produits constatés d'avance	56 189	72 309
TOTAL DETTES	535 671	772 664
Ecart de conversion Passif	402	2 150
TOTAL GENERAL PASSIF	1 128 223	1 354 758

1.2 Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)		
	2025	2024
Ventes de marchandises	9 702	4 702
Production vendue biens	0	0
Production vendue services	840 772	915 036
MONTANT NET DU CHIFFRES D'AFFAIRES	850 474	919 738
Production stockée		
Production immobilisée	11	1 340
Subventions d'exploitation	433	-95
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	11 273	74 117
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Autres produits	215	285
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	862 406	995 385
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	9 182	8 278
Variation de stock (marchandises)	0	-85
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	0	0
Autres achats et charges externes	237 498	277 631
Impôts, taxes et versements assimilés	13 457	14 738
Salaires et traitements	405 547	438 028
Cotisations sociales	181 174	188 517
Dotations d'exploitations	Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	13 393
	Sur immobilisations : Dotations aux dépréciations	2 920
	Sur actif circulant : dotations et dépréciations	3 486
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	4 243
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	1 005	0
Autres charges	3 537	3 751
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	875 443	952 674
RESULTAT EXPLOITATION	-13 037	42 711
Quote part de résultat sur opérations faites en commun :	0	0
Bénéfice attribué ou perte transférée	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré	0	0
Produits financiers de participations	32 697	24 253
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	327	304
Autres intérêts et produits assimilés	86	160
Reprises sur dépréciations	1 331	14 906
Différences positives de change	342	208
Produits nets sur cessions d'immobilisations financières cédées	2 800	0
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	0	0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	37 583	39 831
Dotations financières aux amortissements et provisions	308	1 604
Intérêts et charges assimilées	11 897	29 300
Différences négatives de change	262	191
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	12 468	31 095
RESULTAT FINANCIER	25 116	8 735
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	12 079	51 447
Total des produits exceptionnels	0	9 758
Total des charges exceptionnelles	0	71 581
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 638	187 600
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	398	0
Impôts sur les bénéfices	-2 752	784
TOTAL DES PRODUITS	910 573	51 447
TOTAL DES CHARGES	886 502	51 447
RESULTAT NET	24 071	238 262

2. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX ANNUELS

2.1 Principaux Événements de l'exercice

Gouvernance

En date du 2 avril 2025, Monsieur François Fleutiaux a été nommé Directeur Général de la Société pour une durée indéterminée.

Acquisitions et Fusions

Dans un but de simplification juridique du groupe en France, Inetum a :

- absorbé par voie de fusion simplifiée la société Manao Consulting avec effet juridique au 1er mars 2025 et avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2025, et
- racheté les actions de la Société Projixi Europe précédemment détenues par la société Inetum Business Solutions France en date du 26 mai 2025 puis
- réalisé une fusion simplifiée, par voie d'absorption, de la société Projixi Europe, avec effet juridique au 1er septembre 2025 et avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2025.

Cessions

Dans le cadre des accords tripartites conclus au sein du groupe, Inetum a cédé au cours de l'exercice l'ensemble de ses droits et obligations relatifs aux conventions de centralisation de trésorerie à la nouvelle entité centralisatrice, Granite France Bidco.

Opérations de financement

Au cours de l'exercice, Inetum a mis en place un programme de titrisation de ses créances clients auprès de Crédit Agricole Corporate & Investment Bank (CACIB).

Convention fiscale

À compter de l'exercice 2025, la convention d'intégration fiscale a été adaptée pour instaurer, dans le cadre de la répartition de l'impôt au sein du Groupe, un sous-groupe d'intégration fiscale notionnel, dont Granite France Bidco est désormais la société mère, auquel Inetum est rattachée.

2.2 Événements postérieurs à la clôture

Aucun fait significatif n'est à signaler.

2.3 Règles et principes comptables

PRÉAMBULE

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions de l'Autorité des normes comptables et plus particulièrement au règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, amendé par le règlement ANC 2022-06.

La première application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable, dont les principaux effets se traduisent sur le résultat d'exploitation, notamment du fait de la nouvelle présentation des transferts entre charges et produits exceptionnels liés aux opérations de restructuration.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds commerciaux

Les fonds de commerce ont une durée de vie illimitée et font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

La valeur d'utilité est appréciée sur la base d'une estimation des flux de trésorerie futurs actualisés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur estimée à 9,7% au 31 décembre 2025 ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle. Il est estimé à 2% au 31 décembre 2025.

Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur au bilan.

Logiciels et Frais de développement

La valeur de comptabilisation d'entrée correspond aux coûts de développement, principalement constitués des coûts jours-hommes engagés pour les projets.

L'évaluation de la valeur des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. La réalisation de performances sensiblement inférieures aux budgets ayant servi de base dans le cadre des évaluations précédemment réalisées, est considérée comme un indice de perte de valeur.

Il est constaté un amortissement dérogatoire pour le montant des dépenses portées à l'actif tant sur les logiciels créés à usage interne que sur les frais de développement activés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice. Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment, de la quote-part d'Inetum dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de prévisions sur 5 ans ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

Créances rattachées à des participations

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie, Inetum et ses filiales ont des intérêts financiers communs. Une optimisation de la gestion de leurs flux et de leurs besoins et excédents de trésorerie est réalisée par la Société mère. Ces opérations sont réglementées par les conventions de trésorerie signées entre Inetum et ses filiales.

Les sommes mises à la disposition de Inetum par ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Euribor 3 mois + 0,75 %. Les sommes prêtées par Inetum à ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Euribor 3 mois + 1,25%.

Cette règle de calcul des intérêts sur comptes courants a pour objectif de se rapprocher de la réalité économique des taux d'intérêt pratiqués par les banques et les établissements de crédit.

La décision de déprécier les comptes courants et créances rattachées à des filiales d'Inetum, est effectuée en tenant compte notamment des capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés.

ACTIF CIRCULANT

Clients et comptes rattachés

DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES CLIENTS

Les créances dont l'échéance est dépassée depuis plus de 12 mois font l'objet d'une analyse au cas par cas et d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement.

Les créances faisant l'objet de litiges sont dépréciées au cas par cas.

AFFACTURAGE DES CRÉANCES CLIENTS

Jusqu'en décembre 2025, Inetum avait recours à BNP Paribas pour l'affacturage de la majorité de ses créances clients. Une assurance venait partiellement couvrir le risque de non-paiement.

Au cours de l'exercice, Inetum a également instauré un programme de titrisation de ses créances clients, venant remplacer le dispositif d'affacturage précédent.

Les créances pour lesquelles la quasi-totalité des risques et avantages est transférée ne sont plus présentées dans le poste « clients ».

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

L'évaluation est estimée globalement par type de placement en fonction des cours officiels à la date de clôture de l'exercice.

CONVERSION DES ÉLÉMENTS EN DEVISES

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux cours en vigueur au 31 décembre.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées pour couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui peuvent être évalués de manière fiable.

Inetum ne provisionne pas ses engagements relatifs aux avantages du personnel à long terme. Les engagements de retraite figurent en engagements hors bilan, ils sont évalués conformément aux dispositions de la recommandation n° 2018-07 de l'ANC.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de sa gestion du risque de taux et de change, Inetum est amené à souscrire des instruments dérivés. Inetum applique un traitement comptable de couverture conformément à l'article 372-2 du PCG. Pour être qualifié de couverture, il est notamment nécessaire que les instruments dérivés aient pour effet de réduire le risque de variation de valeur affectant l'élément couvert et que les variations de valeur de l'élément couvert et l'instrument dérivé soient corrélées.

Les écarts de taux dégagés sur ces instruments financiers sont comptabilisés en résultat financier.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

1) Assistance technique, conseil et intégration de systèmes en régie

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

2) Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

3) Intégration de systèmes associée à des ventes de matériels

La part de revenu relative aux matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir.

4) Ventes de progiciels et de matériels

Pour les ventes de progiciels et de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a généralement lieu à la livraison.

5) Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré *prorata temporis* sur la durée du contrat.

IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

L'impôt est calculé au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

1) Intégration fiscale

Dans ce dispositif, Inetum calcule et comptabilise sa charge d'impôt sur les résultats comme si elle était imposée de manière autonome, indépendamment du résultat fiscal global du groupe.

2) CIR

Les crédits d'impôt recherche sont comptabilisés en produit d'impôt.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments, qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et majeur, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société.

2.4 Notes sur le bilan

NOTE 1 - Immobilisations

Cadre général	en milliers d'euros	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		295 481	17 961	-3 472	309 970
Immobilisations corporelles		46 970	4 594	-179	51 385
Immobilisations financières		650 698	26 397	-51 755	625 340
TOTAL GÉNÉRAL		993 149	48 952	-55 406	986 695

Cadre A	en milliers d'euros	Valeur brute au début de l'exercice	Ventilations des augmentations				
			Virements		Entrées		
			De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Frais d'établissement et de développement (I)		24 358	0	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		271 123	0	0	17 950	0	11
TOTAL (I)		295 481	0	0	17 950	0	11
Terrains		0	0	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		8 825	3 098	0	35	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	18 928	6	0	714	0	0
	Matériel de transport	430	0	0	9	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	18 780	0	0	616	116	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		8	0	0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0	0	0
TOTAL (II)		46 970	3 104	0	1 374	116	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0	0
Autres participations		626 099	0	0	21 946	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		24 598	0	0	4 451	0	0
TOTAL (III)		650 698	0	0	26 397	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		993 148	3 104	0	45 722	116	11

		Ventilations des diminutions					
Cadre B	en milliers d'euros	Virements		Sorties			Valeur brute à la fin de l'exercice
		De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	
Frais d'établissement et de développement (I)		-2 887	0	0	0	-6	21 466
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		-211	0	0	0	-369	288 504
TOTAL (I)		-3 098	0	0	0	-374	309 970
Terrains		0	0	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0	0	0	-15	11 943
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	0	-4	19 644
	Matériel de transport	0	0	0	0	0	439
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	0	-154	19 358
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		-6	0	0	0	0	1
Avances et acomptes		0	0	0	0	0	0
TOTAL (II)		-6	0	0	0	-173	51 385
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0	0
Autres participations		0	-1 743	-49 424	0	0	596 879
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	-588	0	0	28 461
TOTAL (III)		0	-1 743	-50 013	0	0	625 340
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		-3 104	-1 743	-50 013	0	-547	986 695

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les autres postes d'immobilisations incorporelles comprennent les logiciels acquis et créés, les marques, les fonds de commerce acquis et les relations clientèles ainsi que les immobilisations incorporelles en cours.

Les fonds de commerce correspondent aux malis de fusion des sociétés absorbées ou fusionnées.

Les immobilisations incorporelles en cours concernent des projets sur des logiciels à usage interne ainsi que des frais de développement. Une partie de ces immobilisations a été mise en service au cours de l'exercice pour une durée de 5 ans.

L'augmentation des immobilisations incorporelles s'explique d'une part par les malis de fusion relatifs aux sociétés intégrées au cours de l'exercice, avec effet au 1er janvier 2025, soit 10 163 milliers d'euros pour Manao Consulting et 7 786 milliers d'euros pour Projixi, et d'autre part par l'intégration des actifs récupérés lors des fusions au cours de l'exercice.

Ces malis techniques ont été intégralement affectés au fonds de commerce, non amortissable.

Les diminutions du poste résultent, d'une part, du reclassement d'immobilisations corporelles initialement comptabilisées à tort en immobilisations incorporelles en 2024, pour un montant de 3 098 milliers d'euros, suite aux travaux réalisés sur les data centers. Elles s'expliquent, d'autre part, par les mises au rebut des actifs repris de Manao, ceux-ci ayant été sortis immédiatement après leur acquisition.

Les augmentations des immobilisations corporelles s'expliquent principalement par le renouvellement et l'extension du parc informatique nécessaires à l'intégration des nouvelles équipes issues des sociétés fusionnées. Elles résultent également des travaux d'aménagement réalisés sur certains sites, notamment celui de Rennes et Stories.

Immobilisations financières

Les participations sont détaillées dans le tableau des filiales et participations figurant en note 24.

Les diminutions de la valeur brute des titres de participations correspondent aux titres des entités absorbées au 01.01.2025.

Les créances rattachées à des participations correspondent aux comptes courants des filiales long terme, dans le cadre des conventions de trésorerie du Groupe ou des conventions de prêts.

NOTE 2 – Amortissements

milliers d'euros		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
		Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		1 à 8 ans	linéaire	-13 688	-2 121	379	-15 430
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 à 10 ans	linéaire	-58 816	-7 188	93	-65 911
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)				-72 504	-9 309	472	-81 341
Terrains		-	linéaire	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	-	linéaire	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	-	linéaire	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	-	linéaire	0	0	0	0
		-		0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages		5 ans	linéaire	-6 903	-1 492	-360	-8 756
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	10 ans	linéaire	-10 407	-1 578	318	-11 666
	Matériel de transport	3 à 5 ans	linéaire	-85	0	0	-85
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 10 ans	linéaire	-13 866	-2 404	121	-16 149
	Emballages récupérables et divers	-	linéaire	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)				-31 261	-5 474	79	-36 656
TOTAL GENERAL (I + II)				-103 765	-14 783	551	-117 997

en milliers d'euros		Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Dotations exceptionnelles
Augmentations	Immobilisations incorporelles	-9 309	0
	Immobilisations corporelles	-5 474	0
	Total	-14 783	0

		Eléments mis hors service	Eléments cédés	Eléments transférés à l'actif circulant
Diminutions	Immobilisations incorporelles	472	0	0
	Immobilisations corporelles	79	0	0
	Total	551	0	0

NOTE 3 – Dépréciations

Cadre général	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Dépréciations à la clôture de l'exercice
en milliers d'euros				
Immobilisations incorporelles	-9 902	-10	1 303	-8 609
Immobilisations corporelles	0	-2 911	0	-2 911
Immobilisations financières	-27 024			-27 024
Stocks et en-cours	-62			-62
Créances	-20 554	-2 923	5 406	-18 071
TOTAL GÉNÉRAL	-57 542	-5 844	6 709	-56 676

Les dépréciations liées à l'arrêt des data centers et à la mise au rebut anticipée des actifs représentent 4 825 milliers d'euros, comprenant 1 914 milliers d'euros déjà enregistrés lors de l'exercice précédent en immobilisations incorporelles et 2 911 milliers d'euros de dotations supplémentaires constatées au cours de l'exercice sur les immobilisations corporelles.

Les provisions pour dépréciations des fonds de commerce s'élèvent à 6 695 milliers d'euros à la clôture de l'exercice.

Les dépréciations des titres de participations sont détaillées en note 24. Elles s'élèvent à 7 374 milliers d'euros.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations s'élèvent à 13 828 milliers d'euros et concernent les créances financières sur :

- Inetum Germany pour 13 273 milliers d'euros ;
- Inetum Holding Maroc pour 555 milliers d'euros ;

On retrouve également un versement en « quasi capital » de 5 823 milliers d'euros au profit de la filiale allemande Inetum Germany.

Ce montant est totalement déprécié.

L'ensemble de ces éléments représente un total de 27 024 milliers d'euros de dépréciations sur les immobilisations financières.

NOTE 4 – Stocks

en milliers d'euros	Exercice N	Exercice N-1
Postes	Brut	Brut
Matières premières	281	535
Fournitures		
Matières consommables		
Fournitures consommables		
Emballages		
Produits finis		
Produits résiduels		
Total	281	535

en milliers d'euros	Exercice N	Exercice N-1	Méthode utilisée de la dépréciation
Dépréciations			
Matières premières	-62	-62	Nous chiffrons la différence entre la valeur au bilan des éléments fongibles de l'actif circulant et les derniers prix du marché connus à la clôture des comptes.
Fournitures			
Matières consommables			
Fournitures consommables			
Emballages			
Produits finis			
Produits résiduels			
Total	-62	-62	

NOTE 5 – Clients et autres créances

(en milliers d'euros)	31.12.25	dont produits à recevoir	à un an au plus	Échéances à plus d'un an	31.12.24
Clients et comptes rattachés					
Clients hors Groupe	152 942		152 942		37 436
Clients Groupe	43 899		43 899		35 964
Créances cédées par titrisation	(111 087)		(111 087)		23 428
Factures à établir	75 291		75 291		100 889
Créances douteuses	3 066		3 066		922
Effets à recevoir	0		0		0
Clients et comptes rattachés, brut	164 113	0	164 112	0	198 639
Etat et autres collectivités publiques					
Autres Crédits d'impôts du groupe d'intégration I	10 170			10 170	9 157
Taxe sur la valeur ajoutée	8 431		8 431		15 457
Autres impôts	236		236		532
Autres produits à recevoir	0				0
Filiales					
Filiales intégrées fiscalement, Impôt sur les bé	0				0
Comptes courants débiteurs Groupe	55 889		55 889		116 029
Créances liées au personnel	6 743	6 410	6 743		7 146
Débiteurs divers	3 553	5	3 553		1 030
Avoirs à recevoir	638	638	638		1 404
Autres créances brut	85 660	7 053	75 490	10 170	150 755
Créances de l'actif circulant	249 773	7 053	239 602	10 170	349 394
Charges constatées d'avances	14 452		14 452		14 929
Total	264 225	7 053	254 054	10 170	364 324

CESSION DE CREANCES

Les créances clients cédées dans le cadre d'un contrat de cessions de créances sans recours représentent un montant TTC de 111 086 milliers d'euros.

CRÉDITS D'IMPÔT DU GROUPE D'INTÉGRATION FISCALE

Les crédits d'impôt recherche incluent principalement la part désormais portée par Granite Holdco, tête du groupe d'intégration fiscale au 31 décembre 2024, pour un montant de 7 281 milliers d'euros.

À compter de l'exercice 2025, les crédits d'impôt recherche sont portés par Granite France Bidco, nouvelle tête de groupe d'intégration fiscale.

Augmentation de l'exercice des crédits d'impôts	
en milliers d'euros	Montant
Crédit d'impôt recherche	3 114
Autres crédits d'impôt	-71
Total	3 043

PRODUITS A RECEVOIR

Notes annexes aux comptes sociaux annuels

Un recours a été engagé à la suite d'un redressement Urssaf. Une créance a été comptabilisée au titre du produit à recevoir.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation engagées au cours de l'exercice qui se rattachent à l'exercice suivant.

NOTE 6 - Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Avant Affectation au 31.12.2024	Variation	Distribution de dividendes	TUP	Affectation du Résultat 2024	Résultat 2025	Avant Affectation au 31.12.2025
Capital	135 998	-	-		-	-	135 998
Primes d'émission	61 004		-		-	-	61 004
Primes de fusion	10 090	-	-	-	-	-	10 090
Réserve légale	13 470	-	-		130	-	13 600
Reserves diverses	-				295 818	-	295 818
Report à nouveau	57 686		-		(57 686)	-	0
Résultat de l'exercice	238 262	-	-		(238 262)	24 071	24 071
Provisions réglementées	43 498	(8 976)	-			-	34 522
Total	560 008	(8 976)	-	-	(0)	24 071	575 103

CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2025, le capital social s'élève à 135 997 752 euros, composé de 67 998 876 actions de 2 euros de valeur nominale. Ces actions sont toutes de même catégorie.

NOTE 7 – Provisions pour risques et charges

Nature des provisions en milliers d'euros	Début de l'exercice	Dotations	Reprises		Fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges salariaux	5 185	19	-1 800	-961	2 443
Provisions pour garanties	0	0	0		0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	1 493	205	-1 557		140
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0		0
Provisions pour pertes de change	0	814	-814		0
Provisions pour pensions	0	0	0		0
Provisions pour impôts	0	0	0		0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0		0
Provisions pour gros entretien	0	0	0		0
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	0	0	0		0
Autres provisions pour risques et charges	13 257	4 019	-2 366	-446	14 464
TOTAL GENERAL (I)	19 935	5 057	-6 537	-1 407	17 048

VARIATIONS DES PROVISIONS

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires cumulés constatés sur les logiciels développés destinés à un usage interne et aux frais de développement activés.

Les autres provisions pour risques comprennent essentiellement :

- une provision de perte à terminaison à hauteur de 140 milliers d'euros ;
- une provision relative aux loyers futurs des locaux mises sous bâches à hauteur de 10 540 milliers d'euros ;
- une provision relative aux risques juridiques à hauteur de 51 milliers d'euros ;
- une provision relative aux risques fiscaux à hauteur de 3 872 milliers d'euros ;

NOTE 8 - Dettes financières

Les échéances des emprunts et dettes au 31 décembre 2025 se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.2025	échéances			31.12.2024
		- 1 an	1 à 5 ans	à + 5 ans	
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Emprunts moyen terme auprès des établissements de crédit	119	-	119	-	90
Intérêts courus non échus	-	-	-	-	-
Tirage factor	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants	37 377	37 377	-	-	101
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37 496	37 377	119	-	190
Dettes rattachées à des participations Groupe	168 386	323	-	168 063	375 475
Caution reçue	15	15	-	-	15
Intérêts courus à payer	3 342	739	-	2 603	4 122
Dettes rattachées à des participations	171 743	1 077	-	170 666	379 612
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	-
Total	209 239	38 454	119	-	379 802

Emprunt auprès des Associés

Un emprunt auprès de Granite France Bidco a été contracté le 20 juillet 2022 avec un montant principal de 168 063 milliers d'euros au 31 décembre 2025 et une facilité de 30 000 000 euros.

NOTE 9 - Dettes d'exploitation et autres

(en milliers d'euros)	31.12.2025	dont charges à payer	Échéance			31.12.2024
			- 1 an	1 à 5 ans	à + 5 ans	
Avances et acomptes reçus sur commandes	7 119	-	-	-	-	3 354
Fournisseurs	43 380	-	-	-	-	41 983
Factures non parvenues	39 352	39 352	39 352	-	-	30 726
Dettes fournisseurs	82 732	39 352	39 352	-	-	72 708
Dettes sociales						
Comité entreprise et rémunérations dues	524	-	-	-	-	571
Provision congés payés, 13ème mois et ARTT	37 229	37 229	37 229	-	-	40 079
Provision pour bonus	2 795	2 795	2 795	-	-	9 949
Autres dettes envers le personnel	2 470	2 470	2 470	-	-	2 209
Dettes envers les organismes sociaux						
Organismes sociaux	32 416	-	32 416	-	-	34 783
Charges sociales sur provisions congés payés, 13ème mois et ARTT	18 061	18 061	18 061	-	-	19 444
Charges sociales sur provisions bonus	-	-	-	-	-	4 825
Provision Organique	1 235	1 235	1 235	-	-	1 390
Autres provisions sur charges (taxe apprentissage, taxe sur sur l'effort constructif)	3 751	3 751	3 751	-	-	6 452
Dettes fiscales						
Taxe sur la valeur ajoutée	53 410	53 410	53 410	-	-	59 873
Filiales intégrées fiscalement, Crédits d'impôts dus	734	-	734	-	-	-
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 013	-	1 013	-	-	1 284
CET	175	175	175	-	-	190
TVTS	292	292	292	-	-	162
Prélèvement à la source	2 601	-	2 601	-	-	2 955
Autres provisions sur charges	1	1	1	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	156 706	119 418	153 581	-	-	184 167
Fournisseurs d'immobilisations	122	-	122	-	-	-
Factures non parvenues d'immobilisations	10 081	10 081	10 081	-	-	13 582
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 203	10 081	10 203	-	-	13 581
Avoirs à établir	10 787	10 787	10 787	-	-	13 932
Créditeurs divers	517	517	517	-	-	4 989
Autres dettes	11 304	11 304	11 304	-	-	18 922
Produits constatés d'avances	56 189	-	56 189	-	-	72 309
Produits constatés d'avances	56 189	-	56 189	-	-	72 309

PRODUITS CONSTATÉES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance correspondent à des produits d'exploitation engagées au cours de l'exercice qui se rattachent à l'exercice suivant.

NOTE 10 - Dettes garanties par des sûretés réelles

Dettes garanties par des sûretés réelles		
en milliers d'euros	Montant à la clôture de l'exercice	Montant garanti
Dettes financières	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	0

2.5 Notes sur le compte de résultat

NOTE 11 - Chiffre d'affaires

(en milliers)	2025	France	Etranger
Ventes de marchandises	9 535	8 801	734
Ventes de services	840 939	742 766	98 173
Chiffre d'affaires	850 474	751 567	98 907
en %	100%	88%	12%

NOTE 12 – Production immobilisée

La production immobilisée s'élève à 11 milliers d'euros, et concerne des frais de développement activés.

NOTE 13 – Reprises de dépréciations, provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	2025	2024
Reprises dépréciations sur actif circulant	4 373	7 382
Reprises dépréciations pour risques et charges	6 900	3 786
Transfert de charges	-	62 948
Total	11 273	74 117

NOTE 14 – Dotations aux amortissements et dépréciations d'exploitation

(en milliers d'euros)	2025	2024
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	8 320	10 788
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	5 075	5 195
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	-	-
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	2 920	
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	3 487	4 257
Dotations aux dépréciations pour risques et charges	4 241	1 575
Total	24 043	21 816

NOTE 15 - Résultat financier

Les éléments constitutifs du résultat financier sont les suivants :

(en milliers d'euros)	2025	2024
Revenus des titres de participation	18 829	5 400
Revenus des créances rattachées et comptes courants	13 869	18 853
Produits des cessions d'immobilisations financières	2 800	-
Produits net sur cessions de VMP	-	-
Gains de change	342	208
Autres produits financiers	413	463
Reprises de dépréciations des titres de participation	-	498
Reprises de provisions pour charges financières	308	-
Reprises de dépréciation sur compte courant et créances rattachées	1 023	14 408
Reprises pour autres provisions financières	-	-
Produits financiers	37 584	39 831
Intérêts sur emprunts	(206)	(3)
Intérêts sur créances rattachées et compte courant	(7 753)	(14 976)
Intérêts bancaires	(107)	(717)
Intérêts d'affacturage	(2 888)	(4 639)
Intérêts de titrisation	(776)	-
Pertes de change	(262)	(191)
Intérêts sur Swap	-	(2)
Provisions des pertes de change	(308)	-
Dépréciations des titres de participation	-	(637)
Dépréciations de compte courant et créances rattachées	-	(967)
Dépréciations des actions propres	-	-
Dépréciations des autres immobilisations financières	-	-
Autres charges financières	(169)	(8 962)
Charges financières	(12 469)	(31 094)
RESULTAT FINANCIER	25 115	8 736

REVENUS DES TITRES DE PARTICIPATION

Inetum a perçu en 2025 :

- De sa filiale Inetum Belgium un montant de dividendes de 8 400 milliers d'euros ;
- De sa filiale Inetum Espana un montant de dividendes de 10 429 milliers d'euros ;

REVENUS DES CREANCES RATTACHEES ET COMPTES COURANTS

Les revenus correspondent principalement aux intérêts facturés sur les créances rattachées aux participations et les comptes courants d'associés détenus par Inetum auprès de ses filiales.

Les principaux montants proviennent :

- De sa filiale Inetum Espana : intérêts sur créances rattachées pour 5 988 milliers d'euros ;
- De sa filiale Inetum UK : intérêts sur créances rattachées et comptes courants pour 3 357 milliers d'euros ;
- De sa filiale Inetum Germany : intérêts sur créances rattachées et comptes courants pour 1 107 milliers d'euros ;

DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS ET COMPTES COURANTS GROUPE

Les reprises de provisions pour dépréciation des comptes courants et des créances rattachées à des participations concernent la filiale Inetum UK pour 1 023 milliers d'euros. Elles résultent du transfert à Granite France Bidco des droits et obligations associés aux conventions de centralisation de trésorerie.

INTERETS SUR DES DETTES RATTACHEES ET COMPTES COURANTS

Les intérêts portent sur les dettes rattachées aux participations et les comptes courants débiteurs d'associés et s'élèvent à 7 753 milliers d'euros.

Les principaux montants proviennent :

- De l'entité mère Granite France Bidco : intérêts sur dettes rattachées pour 6 229 milliers d'euros ;
- De sa filiale Inetum Espana : intérêts sur comptes courants débiteurs pour 721 milliers d'euros ;

INTERETS D'AFFACTURAGE

Les commissions financières d'affacturage s'élèvent à 2 888 milliers d'euros sur l'exercice 2025.

NOTE 16 - Résultat exceptionnel

Les éléments constitutifs du résultat exceptionnel sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Avant application de la réforme	Reclassements (-)	2025	Produits exceptionnels 2025	Charges exceptionnelles 2025
Coûts des licenciements et autres charges liées au personnel	(10 535)	(10 535)	-	-	-
Coût des études et audits d'acquisitions	(101)	(101)	-	-	-
Honoraires et charges diverses sur opérations de restructurations	(16 840)	(16 840)	-	-	-
Coût des loyers et charges versées sur bureaux vacants	(4 020)	(4 020)	-	-	-
Coûts des redressements fiscaux	(97)	(97)	-	-	-
Refacturations d'honoraires	4 957	4 957	-	-	-
Produits et charges sur opérations de gestion	(26 635)	(26 635)	-	-	-
Bonis et malis sur achat d'actions propres	-	-	-	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles	(1 005)	(1 005)	-	-	-
Cessions d'immobilisations financières	2 800	2 800	-	-	-
Produits et charges sur opérations en capital	1 795	1 795	-	-	-
Dotations et reprises aux amortissements accélérés sur immobilisations	-	-	-	934	(934)
Dotations et reprises aux amortissements dérogatoires	8 975	-	8 975	8 986	(11)
Dotations et reprises aux dépréciations sur immobilisations	(2 551)	(2 920)	369	369	-
Dotations et reprises aux provisions sur litiges prud'homaux et autres risques sociaux	294	-	294	294	-
Dotations et reprises aux provisions sur risques fiscaux	(3 872)	(3 872)	-	-	-
Dotations et reprises aux provisions sur autres risques	2 067	2 067	-	-	-
Dotations et reprises sur amortissements et provisions exceptionnelles	4 913	-4 725	9 638	10 583	(945)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(19 927)	(29 565)	9 638	10 583	(945)

NOTE 17 – Participation des salariés

Dans le cadre de l'accord passé au sein de l'unité économique et sociale regroupant Inetum et IBS, la participation de l'exercice est calculée selon une formule dérogatoire, sauf dans le cas où la règle de droit commun serait plus avantageuse pour les salariés.

La Société distribuera une participation au titre de l'année 2025 aux salariés de l'UES.

NOTE 18 – Impôt sur les bénéfices

Au titre de l'exercice, la Société a enregistré un produit net d'impôts de 2 752 milliers d'euros, qui se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Courant	Exceptionnel	2025
Résultat net comptable	12 078	9 638	21 716
- Impôt sur les sociétés	2 752		2 752
Résultat comptable avant impôt et participation	14 830	9 638	24 469
Réintégrations			16 341
Déductions			(36 650)
Déductions des charges financières			(3 181)
Résultat fiscal individuel d'intégration fiscale			979
Imputation des déficits reportables			(2 719)
Base imposable transmise au Groupe d'intégration fiscale			4 160
Impôt sur les bénéfices, produit sur les sociétés intégrées			-
Impôt sur les bénéfices, charge du Groupe d'intégration fiscale			(432)
Total impôt sur les bénéfices			(432)
Contribution sur les dividendes versés et autres			
Autres			
Crédit d'impôt Mécénat			18
Crédit d'impôt famille			58
Crédit d'impôt recherche			3 114
Autres réductions et crédits d'impôts			(5)
Total impôt sur les sociétés			2 752

DÉFICIT FISCAL

La Société dispose d'un déficit fiscal reportable de 69 368 milliers d'euros au titre des déficits de l'ancien groupe d'intégration fiscale dont elle était la mère (base d'imputation élargie).

ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	Base	Impôts
Contribution solidarité	1 235	412
Participation à l'effort de construction	-	-
Total allègements	1 235	412

2.6 Autres informations

NOTE 19 - Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles et le financement de la société

(en milliers d'euros)	2025	2024
Garanties de paiement des loyers	29	4
Garanties sur contrats clients	465	854
Garanties sur contrats fournisseurs	81	5
Garanties sur contrats sous-traitance	0	0
Cautions bancaires	575	863
Cautions Bancaires	321	0
Lettre de Confort	-	19 794
Garantie Autonome	3 797	1 571
Garanties données au profit de filiales	4 119	21 365
Sur contrats de location immobilière	51 479	41 639
Sur contrats de location mobilière	0	0
Engagements au titres des contrats de location	51 479	41 639
Sur indemnités de départ à la retraite	45 121	48 542
Autres	49 258	49 258

ENGAGEMENT SUR CONTRATS DE LOCATION IMMOBILIERE

Au titre de ses engagements sur contrats de location immobilière, la Société porte notamment les contrats suivants :

- Bail de Saint Ouen : signé en 2022 pour une durée ferme de 10 ans. Au 31 décembre 2025, l'engagement correspondant s'élève à 29.1 millions d'euros ;
- Bail du site de Toulouse : conclu en décembre 2022 pour une durée ferme de 10 ans. Au 31 décembre 2025, l'engagement correspondant s'élève à 3.2 millions d'euros ;
- Bail du site de Lille : renouvelé en novembre 2023 pour une durée de 9 ans. Au 31 décembre 2025, l'engagement correspondant s'élève à 4.8 millions d'euros.

TAXE SUR L'EFFORT CONSTRUCTION

La Société a prévu d'acquitter la Taxe sur l'effort de construction due au titre de l'exercice 2025 par versement auprès d'un organisme collecteur agréé sous forme de prêt à long terme. Ce versement interviendra fin 2026 pour un montant de 1 811 milliers d'euros.

ENGAGEMENTS EN MATIERE D'INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les engagements pris par INETUM concernant les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 41 121 milliers d'euros au 31 décembre 2025 contre 48 542 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Ces engagements sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les indemnités légales et conventionnelles sont calculées pour chacun des salariés présents en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément aux normes applicables. Ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas, le taux moyen de charges sociales appliqué est de 47 %. Le calcul des engagements tient compte :

- d'un coefficient de présentisme basé sur le turn-over par classe d'âge, le taux moyen retenu en 2025 ressortant à 7 % ;
- d'un taux de revalorisation des salaires moyen de 2.27% (hors inflation).
- et des tables de mortalité INSEE H/F 2018-2020 par sexe ;

La duration du régime est estimée à 8.5 ans, le taux d'actualisation retenu s'élève à 3,80% (versus 3,40 % fin 2024).

RISQUES DE CHANGE

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectués dans la zone Euro.

Les flux intragroupes en devises étrangères sont extrêmement limités. Lorsque Inetum investit directement ou indirectement dans une filiale étrangère, l'investissement est généralement réalisé dans la devise du pays qui en bénéficie.

À la connaissance de la Société, la présentation n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes en vigueur.

NOTE 20 – Effectif moyen

L'effectif moyen de la Société est le suivant :

Effectif moyen	2025	2024
Cadres	6 931	7 500
Employés, techniciens, agents de maîtrise	852	946
Total	7 783	8 446

NOTE 21 - Informations concernant les entreprises liées

Les éléments concernant les entreprises liées et les participations sont résumés comme suit :

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées (en milliers d'euros)		
(en milliers d'euros)	Nature de la relation avec la partie liée	2025
Participations brutes	Filiales	396 662
Versement d'apport non capitalisé	Filiales	5 823
Créances rattachées à des participations	Filiales	194 394
Dépréciations des immobilisations financières	Filiales	(27 024)
Dépôt et cautionnement versé		-
Dépôt et cautionnement reçus	Filiales	(15)
Créances clients et comptes rattachés	Mère et filiales	43 899
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Mère et filiales	(47 942)
Autres créances : débiteurs divers	Mère et filiales	-
Autres créances : avoirs à recevoir	Mère et filiales	274
Autres créances : impôt intégration fiscale	Mère et filiales	10 170
Autres dettes : CIR filiales	Mère et filiales	(30)
Autres dettes : avoirs à établir	Mère et filiales	(459)
Comptes courants débiteurs	Mère et filiales	55 889
Dépréciations des comptes courants débiteurs	Filiales	(617)
Comptes courants créditeurs	Filiales	(323)
Dettes rattachées à des participations	Mère	(168 386)
Intérêts courus à payer	Mère	(2 603)
Bilan		459 713
Produits d'exploitation	Mère et filiales	82 565
Charges d'exploitation	Mère et filiales	(70 576)
Produits financiers	Mère et filiales	11 677
Charges financières	Mère et filiales	(7 753)
Compte de résultat		15 912

NOTE 22 - Tableau des filiales et des participations

Les filiales d'Inetum sont les sociétés suivantes :

Dénomination sociale	Siège social	N° SIREN
Participations françaises		
Inetum Business Solutions France	7, rue Touzet Gaillard	93400 Saint-Ouen
Gfi 9 SARL	7, rue Touzet Gaillard	93400 Saint-Ouen
Inetum 1	7, rue Touzet Gaillard	93400 Saint-Ouen
Participations étrangères		
Inetum Belgium	ANTWERPSESTEENWEG 261PB 2	2800 MECHELEN
Inetum Espana	CALLE MARIA DE PORTUGAL, 9 - 11ED 1	28050 MADRID
Inetum Tech Portugal	Rua Afonso Praça, n°30, 3°	1495-061ALGES
Inetum Suisse	RUE DE BOURGOGNE 31- Q4	CH-1203 GENEVE
Inetum Luxembourg	33 rue d'Eich	1461Luxembourg
Inetum Holding Maroc	701- 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20500 Casablanca
Inetum Offshore Maroc	PARC NEARSHORE 2B	20190 Casablanca
Inetum UK Limited	Albany House, Claremont Lane, Esher	Surrey KT10 9FQ
Inetum Polska	ul.Wołoska 24	02-675 Warszawa
Inetum Holding Tunisie	Immeuble Horizon, Rue de la bourse les berges du lac 2	1053 Tunis
Inetum Tunisie	Immeuble Horizon, Rue de la bourse les berges du lac 2	1053 Tunis
Rnic - Independant consultants	Ostermalmstorg	11442 Stockholm
Inetum Germany	AUGUSTENSTR. 44	70178 STUTTGART

(en milliers d'euros)	Capitaux propres	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	
			Brute	Nette

A-FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)**Participations françaises**

Inetum Business Solutions France	France	911	100%	4 803	3 321
Gfi 9 SARL	France	1	100%	1	1
Inetum 1	France	0	100%	0	0

Participations étrangères

Inetum Belgium	Belgique	52 187	100%	195 650	195 650
Inetum Espana	Espagne	78 379	52,14%	88 968	88 968
Inetum Tech Portugal	Portugal	5 484	100%	10 923	10 923
Inetum Suisse	Suisse	23 799	100%	74 599	74 599
Inetum Luxembourg	Luxembourg	4 930	100%	12 521	12 521
Inetum Holding Maroc	Maroc	(42 132)	100%	1 895	-
Inetum Offshore Maroc	Maroc	76 460	100%	36	36
Inetum UK Limited	Royaume-Uni	(4 402)	100%	1 638	-
Inetum Polska	Pologne	14 287	100%	7 642	7 642
Inetum Holding Tunisie	Tunisie	(4 844)	100%	3 501	1 141
Inetum Germany	Allemagne	(19 684)	100%		
Rnic - Independant Consultants	Suède	1 154	100%	302	302

B-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)

TOTAL des filiales et des participations	402 478	395 104
---	----------------	----------------

(en milliers d'euros)		Prêts et avances consentis par la société	Provision sur titres	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A-FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)							
Participations françaises							
Inetum Business Solutions France	France	-	1482	-	9 675	1 718	-
Gfi 9 SARL	France	-	-	-	-	-	-
Inetum 1	France	-	-	-	-	-	-
Participations étrangères							
Inetum Belgium	Belgique	-	-	-	233 621	7 754	8 400
Inetum Espana	Espagne	91 680	-	-	713 128	19 463	10 429
Inetum Tech Portugal	Portugal	4 933	-	-	53 410	(2 537)	-
Inetum Suisse	Suisse	-	-	-	13 968	8 415	-
Inetum Luxembourg	Luxembourg	-	-	-	17 181	546	-
Inetum Holding Maroc	Maroc	18 648	1 894	-	23 945	(17 155)	-
Inetum Offshore Maroc	Maroc	-	-	-	143 520	7 033	-
Inetum UK Limited	Royaume-Uni	36 446	1 638	-	3 227	(3 017)	-
Inetum Polska	Pologne	4 069	-	-	188 157	8 162	-
Inetum Holding Tunisie	Tunisie	-	2 360	-	14 691	(2 386)	-
Inetum Germany	Allemagne	19 095	-	-	-	-	-
Rnic - Independant Consultants	Suède	-	-	-	4 837	(779)	-
B-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)							
TOTAL des filiales et des participations		174 870	7 374	0	1 419 360	27 157	18 829

Inventaire des participations

(en milliers d'euros)	Nombre de titres	Valeur nette comptable 31.12.2025
Participations françaises		
Inetum Business Solutions France	5 925	3 321
Gfi 9 SARL	100	1
Inetum 1	100	0
Participations étrangères		
Inetum Belgium	5 287 767	195 650
Inetum Espana	1 198 492	88 968
Inetum Tech Portugal	12 000	10 923
Inetum Suisse	4 430 573	74 599
Inetum Luxembourg	30 000	12 521
Inetum Holding Maroc	185 000	-
Inetum Offshore Maroc	4 000	36
Inetum UK Limited	150 000	-
Inetum Polska	6 000	7 642
Inetum Holding Tunisie	113 332	1 141
Inetum Germany	100	-
Rnic - Independant consultants	500	302
Inetum Maroc	1	-
Inetum Tunisie	1	-
Total		395 104

NOTE 23 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés		
Entité établissant les états financiers consolidés	Nom	Granite (BC) Holdco
de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité	Siège	13, rue Edw ard Steichen - Luxembourg
fait partie en tant qu'entité filiale	N° identification si entité française	-
	Lieu où des copies des états financiers consolidés	Siège social
	peuvent être obtenues	

NOTE 24 – REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice est de :

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes		
en milliers d'euros (HT)	Commissaires aux comptes 1	Commissaires aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	549	0
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité	54	0
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	110	0
Total	713	0

NOTE 25 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les dirigeants d'Inetum n'ont bénéficié d'aucune rémunération au cours de l'exercice 2025.